

Inscription aux Mentions Complémentaires (MCP)

Inscription Etablissement

Le principe de la pré-inscription

Inscrinet est le service qui vous permet de vous pré-inscrire à une mention complémentaire de niveau IV ou V (MC4 ou MC5) auquel vous souhaitez vous présenter.

Les pré-inscriptions s'effectuent auprès du rectorat de l'académie de votre lieu de résidence. Les candidats résidant à l'étranger doivent s'inscrire dans l'académie habilitée à recevoir leur candidature.

Avec le service Inscrinet, vous pouvez :

- saisir les éléments de votre pré-inscription,
- modifier une pré-inscription déjà effectuée,
- consulter les éléments de votre pré-inscription,
- imprimer le récapitulatif de votre pré-inscription.



**Inscrinet vous permet de vous pré-inscrire.
Votre inscription ne sera définitive que lorsque vous aurez
signé et retourné la confirmation d'inscription.**

Inscrinet affiche, lorsqu'elles sont disponibles, les informations concernant vos inscriptions antérieures pour faciliter votre saisie.

Le déroulement des étapes de votre pré-inscription

La navigation dans le service d'inscription se fait à l'aide de trois boutons situés dans la partie inférieure des écrans de saisie/consultation/modification :

Suite



Passer à l'écran suivant.
En saisie ou modification,
validez vos saisies sur l'écran.

Retour



Revenir sur la saisie de
l'écran précédent

Abandon



Abandonner la procédure
de pré-inscription

Sur chaque écran, vous trouverez des indications utiles pour l'enregistrement de votre pré-inscription.

Remarque : Lorsque l'écran en cours n'est pas correctement renseigné, le passage à l'écran suivant n'est pas autorisé et un message s'affiche en rouge en haut de l'écran pour vous indiquer l'information manquante ou erronée, et ce, tant qu'il y a des erreurs.



Votre pré-inscription ne sera effectivement prise en compte que lorsque vous aurez atteint l'écran « Récapitulatif de votre dossier » ET confirmé votre demande en cliquant sur le bouton « Valider votre inscription ».

N'oubliez pas à ce stade d'imprimer votre récapitulatif et de noter votre numéro de dossier.

Votre pré-inscription est alors disponible en consultation et modification en vous connectant avec le numéro de dossier figurant sur votre récapitulatif.

Commencer votre pré-inscription

- Vous inscrire
- Modifier ou Consulter votre inscription
- Editer votre inscription

Suite

Cochez la case « vous inscrire » puis cliquez sur « Suite » pour démarrer votre inscription

Vous pouvez avoir un premier écran '**Origine session précédente**' vous demandant :

- **N° redoublant : vous avez déjà été candidat(e) dans l'académie.** Saisissez le numéro d'inscription qui figure sur votre dernier relevé de notes. Ce numéro, associé à votre date de naissance, permet de renseigner sur l'écran les informations vous concernant. Validez en cliquant sur « *Suite* ».
- **N° BEA** : si vous le connaissez, indiquez le dans la rubrique 'Numéro BEA'. Ce numéro, associé à votre date de naissance, permet de renseigner sur l'écran les informations vous concernant. Validez en cliquant sur « *Suite* ».
- **Autre cas** : Cliquez sur « *Suite* ».

État civil et données générales

Si vous avez renseigné votre numéro de redoublant ou votre numéro BEA/CFA et votre date de naissance, votre état civil sera affiché. Il vous suffit de le vérifier et de le compléter éventuellement.

Dans tous les autres cas, vous devez saisir les informations demandées.

Note : informations précédées d'un * sont obligatoires.

Etat Civil

- **Nom de naissance** : non modifiable pour les redoublants.
- **Date de naissance** : l'année est obligatoire (saisir 00/00 pour votre jour et mois de naissance si vous ne les connaissez pas).
- **Département de naissance** : vous êtes né(e) en France (0+n° département), dans les DOM/TOM (n°département), à l'Étranger (099).
- **Arrondissement de naissance** : si vous avez renseigné Paris(075), Lyon(069) ou Marseille (013), vous devez obligatoirement renseigner votre arrondissement de naissance.
- **Pays de naissance** : vous êtes né(e) à l'étranger (099), indiquez votre pays de naissance.
- **Adresse** : vous devez préciser si votre adresse de résidence se situe en France (DOM-TOM y compris) ou à l'étranger. Complétez soigneusement les rubriques de votre adresse de résidence. C'est à cette adresse que sera envoyé le document de confirmation de votre inscription.

Autres données personnelles

- **Catégorie socio-professionnelle** : choisissez dans la liste la catégorie qui correspond à celle de votre père.
- **Catégorie** : précisez la catégorie de candidat dans laquelle vous vous inscrivez (ex-scolaire, expérience professionnelle ...), en choisissant dans la liste.
- **Handicap** : indiquez si vous souffrez d'un handicap pouvant nécessiter un aménagement d'épreuve.

Votre candidature à une spécialité

À l'issue de la saisie de votre état civil, vous abordez les écrans vous permettant de définir à quelle spécialité vous désirez vous pré-inscrire.

Choix de la spécialité

- **Choix de la spécialité présentée** : précisez la spécialité pour laquelle vous souhaitez vous inscrire.

En fonction de votre situation (catégorie de candidat, redoublant, 1^{ère} inscription, ...), un dialogue s'établit. Vous devrez donner les renseignements demandés concernant votre candidature.

À noter, certains champs peuvent être pré-remplis, dans ce cas, il vous appartient de vérifier et éventuellement de les modifier.

- Indiquer si vous vous êtes déjà présenté(e) à une mention complémentaire
- Indiquer si vous autorisez le transfert de vos résultats à certains organismes

Choix de l'ancienne spécialité

Si vous vous êtes déjà présenté(e) à une mention complémentaire, on vous présente une liste d'examens que vous êtes susceptible d'avoir passés.

Si vous ne trouvez pas votre diplôme dans les choix proposés, veuillez contacter le service gestionnaire.

Sélectionnez la **dernière** spécialité que vous avez déjà passée.

Exemple :

Spécialités :

- COLORISTE-PERMANENTISTE AP 2004
- COLORISTE-PERMANENTISTE AV 2005

Vous êtes vous déjà présenté à l'une des spécialités précédentes : Oui Non

Si oui, renseignez les rubriques suivantes pour votre dernière inscription :

Dernière spécialité présentée : COLORISTE-PERMANENTISTE AV 2005 ▼

Déclaration d'acquis pour les bénéficiaires de notes ou dispenses

Choix Examen et Spécialité pour les bénéficiaires de notes ou dispenses

Si vous vous êtes déjà présenté(e) à une mention complémentaire. Une liste de mention vous est proposée.

Cochez ou décochez le(s) diplôme(s) proposé(s) que vous possédez ou avez présenté à une session antérieure .

Remarques :

- certains diplômes peuvent être pré-cochés, par exemple déjà présenté à cette spécialité;
- si vous ne trouvez pas votre diplôme dans les choix proposés, veuillez contacter le service examen de votre académie.

Exemple :

Cochez les diplômes que vous possédez en totalité ou en partie :

- MC NIV.5 - COLORISTE-PERMANENTISTE AP 2004 (01E - 33604)
- MC NIV.5 - COLORISTE-PERMANENTISTE AV 2005 (01E - 33604A)
- MC NIV.5 - ACQUIS PROFESSIONNELS (VAP/VAE) (01E - 90000)
- MC NIV.5 - ACQUIS PROF. (VAP/VAE) AV 2005 (01E - 90002)

Saisie des acquis pour bénéficiaires de notes ou dispenses

Pour chaque diplôme que vous avez déclaré et pour chaque épreuve, vous devez indiquer :

- **pour un bénéfice de note** : l'année d'obtention, l'académie dans laquelle vous avez passé l'épreuve, la note obtenue.
- **pour une dispense d'épreuve** : l'année d'obtention, l'académie dans laquelle vous avez passé l'épreuve.

Puis, dans les deux cas, **validez cet acquis en cochant la case**. L'acquis apparaîtra dans le récapitulatif uniquement si cette case a été cochée.

Si vous possédez : E1- -- ANALYSE DES SYSTEMES

Année d'obtention : ... **Lieu d'obtention :** ...

Note obtenue : 0.0 (Exemple : 10.00)

Voici les épreuves dont vous pouvez bénéficier :

E1- ANALYSE DES SYSTEMES	BENEFICE
--------------------------	----------

Souhaitez vous valider cet acquis ?

À noter : pour valider cet écran et passer à l'écran suivant, utiliser l'ascenseur pour trouver les boutons et cliquez sur "suite".



Remarques : si vous avez indiqué votre numéro de redoublant, les informations note, année et académie peuvent être renseignées. Si vous ne souhaitez pas faire valoir le bénéfice ou la dispense, vous devez décocher la case suivant la question "Souhaitez vous valider cet acquis ?".

A l'issue de cette saisie, un récapitulatif des acquis que vous avez déclarés est affiché.

■ Votre récapitulatif d'inscription à la mention complémentaire

A l'issue de la saisie de votre pré-inscription aux épreuves, un écran récapitulatif des informations que vous avez saisies s'affiche.

Contrôlez soigneusement ces informations avant de valider votre saisie.

Valider votre inscription

Les informations correspondent à ce que vous souhaitez. Cliquez sur ce bouton pour enregistrer votre pré-inscription.

Remarque : une modification de votre pré-inscription reste possible avant la clôture des pré-inscriptions.

Retour

Vous voulez revenir sur une ou plusieurs des informations que vous avez saisies. Cliquez sur ce bouton.

Abandon

Vous abandonnez votre saisie de dossier.

Imprimer

Une impression vous est proposée lorsque vous avez enregistré votre dossier de pré-inscription.

Imprimez votre confirmation d'inscription.

Votre pré-inscription est maintenant prise en compte.

Vous pouvez y accéder en consultation ou modification grâce au numéro de dossier rappelé sur votre récapitulatif.

Consulter ou modifier votre pré-inscription

Avant la date de fermeture des pré-inscriptions, il vous est possible de revenir sur votre pré-inscription si vous souhaitez la consulter ou la modifier.

Munissez vous du numéro de dossier mentionné sur le récapitulatif de votre pré-inscription. Ce numéro est à saisir sans le chiffre après le tiret. (*exemple* : « 175 – 2 » saisir « 175 »).

Vous inscrire

Modifier ou Consulter votre inscription

Cochez la case « modifier ou consulter votre inscription » avant de cliquer sur « Suite ».

Suite

Lorsque vous modifiez votre dossier de pré-inscription, le numéro d'ordre est incrémenté (chiffre après le tiret dans votre récapitulatif).

Par exemple, « 175 – 0 » correspond au dossier « 175 » qui vient d'être créé. Après avoir été modifié une première fois, il porte alors le numéro « 175 – 1 ».

Remarque : si vous êtes amené(e) à modifier votre pré-inscription, votre numéro de dossier reste inchangé. Utilisez celui qui vous a été communiqué sur votre récapitulatif de pré-inscription pour vous connecter.



La confirmation d'inscription qui vous sera adressée par courrier après la clôture des pré-inscriptions pour entériner votre inscription sera établie à partir des renseignements fournis lors de la dernière modification de votre pré-inscription.